

## L'écologie positive en action

Montpellier Méditerranée Métropole mène une politique innovante et ambitieuse pour lutter contre le changement climatique tout en protégeant le pouvoir d'achat des plus fragiles. Pour une meilleure qualité de l'air et un cadre de vie apaisé, la Métropole a choisi d'inciter aux transports alternatifs à la voiture individuelle, dont la place se réduit globalement. **Le 21 décembre 2023, Montpellier Méditerranée Métropole est ainsi devenue la plus grande Métropole d'Europe à instaurer la gratuité des transports en commun pour tous ses habitants.**

**Faire le choix du vélo** c'est inciter à la pratique d'un mode de déplacement plus simple, plus rapide, plus économe, bénéfique pour la santé et respectueux de l'environnement.

Le vélo électrique offre une réponse aux habitants de la métropole, idéale pour les déplacements de moins de 15 km. C'est pourquoi la Métropole a offert entre le 1<sup>er</sup> novembre 2020 et le 31 décembre 2023 une aide de 500 euros, sans conditions de ressources, pour tout achat de vélo électrique neuf effectué chez un vélociste de la Métropole. **Ce dispositif a rencontré un vif succès, avec plus de 40 000 bénéficiaires.**

**D'autres aides sont toujours en vigueur :** vélo cargo pour les pros, vélo à assistance électrique d'occasion, aide à la réparation, vélo adapté ou dispositif de troisième roue électrique. **Profitez-en pour changer vos habitudes et prendre part à la transition écologique de notre territoire.**

La Métropole engage par ailleurs des efforts majeurs pour étendre le réseau cyclable, dans le cadre d'un Plan mobilités actives de 150 millions d'euros.

**L'objectif : passer de 4 % de déplacements à vélo à 10 % d'ici 2026,** avec la mise en place des Vélolignes Montpelliéraines et ses 235 km de pistes cyclables sécurisées et continues. Ceci permettra de considérablement modifier les usages et d'apaiser la ville car un vélo en plus est une voiture en moins.

Autant de bonnes raisons d'opter pour le vélo et rejoindre les milliers d'habitants qui ont déjà choisi ce mode de déplacement.

**Michaël DELAFOSSE**

Maire de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

# Montpellier fait le choix du vélo

TOUTES LES AIDES EN FAVEUR DU VÉLO



**REJOIGNEZ  
LE MOUVEMENT**

TOUTES LES MODALITÉS SUR  
[montpellier3m.fr/velo](http://montpellier3m.fr/velo)

## 1 000 € d'aide à l'achat d'un vélo cargo neuf à assistance électrique pour les pros

La Métropole accorde une aide aux professionnels en activité sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) de type cargo ou triporteur, et le cas échéant de matériels liés à son utilisation, dans un magasin de la métropole.

Cette subvention est fixée à 1 000 € maximum dans la limite de 50% du prix d'acquisition, sans conditions de ressources et sans limitation de durée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et jusqu'au 31 décembre 2026.

Conditions et demande d'aide sur [montpellier3m.fr/velo](http://montpellier3m.fr/velo)

## 200 € d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique d'occasion ou d'un kit d'électrification

Une subvention d'un montant de 200 € maximum, sans condition de ressource, est attribuée à tous les habitants de la métropole de plus de 18 ans qui font l'acquisition d'un vélo à assistance électrique d'occasion (VAE) ou d'un kit d'électrification, dans un magasin de la métropole jusqu'au 31 décembre 2026.

Conditions et demande d'aide sur [montpellier3m.fr/velo](http://montpellier3m.fr/velo)

## 30 € d'aide à la réparation d'un vélo

Une aide de 30 € maximum, dans la limite de 50 % du coût de réparation de son vélo, est attribuée aux habitants de Montpellier Méditerranée Métropole, sans conditions de ressources.

Ce dispositif est valable du 1<sup>er</sup> février 2022 au 31 décembre 2026, pour toute réparation effectuée dans un magasin de la métropole inscrit au dispositif. Pour profiter de l'aide, adressez-vous directement à votre vélociste qui se chargera des démarches.

Conditions et liste des vélocistes inscrits au dispositif sur [montpellier3m.fr/velo](http://montpellier3m.fr/velo)

## 500 € d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique adapté

Afin de s'associer aux politiques du Département de l'Hérault visant à favoriser « Une Mobilité pour Tous », une aide de 500 € pour les personnes en situation de handicap ayant bénéficié du « chèque Hérault Handi-vélo » qui permet une aide à l'achat d'un VAE adapté ou du dispositif de troisième roue électrique neuf ou d'occasion est proposée.

Aide en application du 12 juin 2023 au 31 décembre 2026.

Conditions et demande d'aide sur [montpellier3m.fr/velo](http://montpellier3m.fr/velo)

